



FEUILLE DE RESERVATION

« STAND DE TOILETTAGE »

« GROOMING AREAS »

Nationale d'Élevage II & I2 Mai 2024

**IMPERATIF ! Aucune réservation ne sera acceptée sans son règlement et après le 29/04/2024
(Cachet de la poste)**

ESPACE ELEVEUR ADHERENT :

Cette année 2 éleveurs peuvent se regrouper sur 1 emplacement (sauf pour les grands)

12 à 17 emplacements sont dédiés aux éleveurs adhérents (et non adhérents s'il reste des stands disponibles) ayant au moins 5 chiens engagés* et dont ils sont propriétaires pour cette Nationale d'Élevage 2024 :

- 2 grands emplacements, surface d'environ 20m² avec un point électrique
- 15 emplacements, surface d'environ 10m² avec un point électrique (possibilité à un non-adhérent de réserver un stand s'il en reste de disponible)
- **En prenant le stand de toilettage vous vous engagez à retirer les moquettes, les déposer à côté des poubelles lors de votre départ et rendre le stand propre. L'année dernière, plusieurs stands étaient sales (mégots, détritrus, ...). Par conséquent, le comité a pris la décision de demander un chèque de caution de 50 € qui sera restitué après la NE.**

Critères d'attribution des emplacements :

| | |
|-----------|---|
| Critère 1 | Nombre de chiens engagés présents le temps de la NE |
| Critère 2 | Priorité à un délégué actif dans l'organisation de la NE |
| Critère 3 | Être à jour de cotisation 2024 |
| Critère 4 | Possibilité que 2 éleveurs se regroupent (pour les adhérents) |

Il sera effectué un croisement des critères afin d'essayer de satisfaire toutes les demandes

Si le nombre de chiens annoncés ne correspond pas au nombre de chiens présents le jour de la NE, l'espace toilettage ne sera pas Garanti.

**RAPPEL : Les espaces sont réservés aux chiens et matériel, les véhicules ne sont pas autorisés à rester sur l'emplacement
Il n'y aura pas de réservation par mail ou téléphone.**

| | Jusqu'au 29/04/2024 (cachet de la poste) |
|--|---|
| EMPLACEMENT POUR ELEVEUR ADHERENT CFBA (5-9 chiens) AVEC point électrique : 2 éleveurs maximum | 50,00€ |
| EMPLACEMENT POUR ELEVEUR NON-ADHERENTS (5-9 chiens): 1 éleveur maximum | 90,00€ |
| EMPLACEMENT POUR ELEVEUR (10 chiens et +) ADHERENT CFBA : 1 seul éleveur | GRATUIT |

| | | |
|------------------|---------------|-----------------------------|
| AFFIXE : | | |
| Propriétaire 1 : | N° ADHERENT : | Nombre de chiens inscrits : |
| Adresse : | | |
| Code Postal : | Ville : | Pays : |
| Téléphone : | Courriel : | |
| | | |
| Propriétaire 2 : | N° ADHERENT : | Nombre de chiens inscrits : |
| Adresse : | | |
| Code Postal : | Ville : | Pays : |
| Téléphone : | Courriel : | |

DATE et SIGNATURE :

Feuille à retourner accompagnée de son règlement à l'ordre du CFBA à :
Arnaud CASTELLUCI 49 route de Clermont 63450 TALLENDE Mail : arnaud.castelluci@cfba.fr

*Pour rappel tout chien engagé doit être la propriété de la personne qui l'engage.